

**ATTESTATION MENSUELLE DE
DÉPLACEMENTS POUR LES PERSONNELS ITINÉRANTS
Hors mission ponctuelle et Enseignants en service partagé**

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /
Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application DT-CHORUS.
Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.
Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013*

MAI 2017

N° OMIT dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom : Corps :

LIEUX DE DEPLACEMENT DE L'AGENT										
Communes à préciser										
Résidence personnelle			Résidence administrative			Secteur d'intervention				
MAI 2017	Cadre réservé à l'agent					Cadre réservé à l'administration				
	Itinéraire					Conforme avec la saisie sur CHORUS		Conforme avec l'emploi du temps		Nombre de repas à attribuer
	DEPART		DESTINATION							
	Commune	Heure Aller	Commune	Heure Retour		oui	non	oui	non	
2	Mar									
3	Mer									
4	Jeu									
5	Ven									
9	Mar									
10	Mer									
11	Jeu									
12	Ven									
15	Lun									
16	Mar									
17	Mer									
18	Jeu									
19	Ven									
22	Lun									
23	Mar									
24	Mer									
29	Lun									
30	Mar									
31	Mer									

L'agent :

J'atteste de l'exactitude des éléments
renseignés et de leur conformité avec la
saisie dans CHORUS-DT
Fait àle.....
Signature

L'autorité compétente chargée
d'attester le service fait :

Fait àle.....
Cachet et signature

Le Bureau des voyages

Date de traitement: :
Validation de l'OM : O / N

Signature :